

# Fiche de données de sécurité

## 1.0 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE

### 1.1 Identification du produit

Substance	Carburants, diesel
Nom du produit commercial	Diesel High Bio
Synonymes	High Bio ULSD, B20
Utilisation (s) spécifique (s)	Carburant à utiliser dans les véhicules à moteur diesel conçus pour fonctionner au diesel automobile
CAS	68334-30-5

### 1.1 Coordonnées du fournisseur de la FDS

Entreprise	Greenergy Fuels Canada 107 Germain Street, Suite 300 Saint John New Brunswick E2L 2E9 CANADA
N° de téléphone.	506 632 1650
Courriel	<a href="mailto:msds-info@greenergy.com">msds-info@greenergy.com</a>

### 1.2 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence (CANUTEC)	<b>613-996-6666</b> À partir d'un téléphone portable uniquement *666
Disponibilité	<b>24hrs</b>

Version no.	1.0
Dernière mise à jour	Déc 2020

## 2.0 IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon GHS

Flam. Liq. 3	H226
Irritation cutanée. 2	H315
Acute Tox. 4 (inhalation)	H332
Carc. 2	H351
Asp.Tox. 1	H304
STOT RE 2	H373
Chronique aquatique 2	H411

Pour le texte complet des codes de classification et/ou des phrases H dans cette section, voir section 2.2 ci-dessous

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon GHS

Pictogrammes CLP :



GHS02



GHS08



GHS07



GHS09

Mot d'avertissement : Danger

Mentions de danger CLP :

- H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H332 - Nocif si inhalé.
- H351 - Susceptible de provoquer le cancer
- H373 - Peut causer des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.
- H411 - Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Conseils de prudence CLP :

- P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 - Portez des gants de protection.
- P273 - Évitez le rejet dans l'environnement
- P301+P310 - En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin.
- P331 - NE PAS faire vomir.
- P403 + P235 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
- P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### Autres dangers

Non pertinent

### 3.0 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Nom de la substance	Étiquette d'un produit	%	Classification selon GHS
Carburants, diesel	CAS N° : 68334-30-5	95 - 100	H226 - Flam. Liq. 3 H315 – Irritation cutanée. 2 H332 - Acute Tox. 4 (Inhalation) H351 - Carc. 2 H373 - STOT RE 2 H411 – Chronique aquatique 2 H304 - Asp.Tox. 1

Les concentrations exactes des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en tant que secret commercial Pour le texte complet des codes de classification et/ou des phrases H dans cette section, voir section 2.2

## 4.0 PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

- Inhalation : Reste au repos.  
Aller à l'air frais.  
Consultez un médecin si nécessaire.
- Contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, appeler un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : NE PAS faire vomir.  
Rincer la bouche.  
Boire beaucoup d'eau.  
Obtenir des soins médicaux.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées et vomissements.
- Contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Contact avec les yeux : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
- Ingestion : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

### 4.2 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles

## 5.0 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utilisez de la poudre chimique, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés au jet d'eau à grand débit pour des raisons de sécurité les raisons :

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Matériau combustible

Dangers spécifiques : Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Flash-back possible sur une distance considérable. La pression dans les conteneurs scellés peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Refroidir les conteneurs/réservoirs avec de l'eau pulvérisée. La combustion produit des fumées nocives et toxiques. Les produits de décomposition possibles sont : CO<sub>x</sub>, H<sub>2</sub>S, SO<sub>x</sub> Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Portez un équipement de protection individuelle. Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

## 6.0 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : porter un équipement de protection individuelle. Voir également la section 8. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas fumer.

### 6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales : Ne pas rincer dans l'eau de surface ou le système d'égout sanitaire.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Supprimer toute source d'incendie potentiel. N'utilisez pas d'outils susceptibles de produire des étincelles. Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela est sécuritaire. Imprégnez-vous d'un matériau absorbant inerte (par ex. Sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure). Barrage. Balayer et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincez les traces avec de l'eau. Éliminer conformément aux réglementations locales.

## 7.0 MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Portez un équipement de protection individuelle. Voir également la section 8 Remettez toujours le capuchon en place après utilisation. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Espace de rangement : Ne pas stocker à proximité ou avec l'une des matières incompatibles énumérées dans la section 10. Conserver dans le récipient d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Utiliser uniquement dans une zone dotée d'une ventilation d'extraction appropriée.

## 8.0 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

<b>Composant :</b>	<b>Carburants, diesel (68334-30-5)</b>
TLV-TWA (mg/m <sup>3</sup> ):	100 (CA AB OEL)
TLV-TWA (mg/m <sup>3</sup> ):	100 (CA AB OEL) (vapeurs et aérosols inhalables)
TLV-TWA (mg/m <sup>3</sup> ):	100 (ACGIH) (fraction inhalable et vapeur)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié, sélectionné conformément à CAN/CSA – Z94.4

Protection des mains : Portez des gants résistants aux produits chimiques testés pour le temps de passage du diesel/gazole. La sélection de gants spécifiques pour une application et une durée d'utilisation spécifiques dans une zone de travail doit également prendre en compte d'autres facteurs sur l'espace de travail, tels que (mais sans s'y limiter) : d'autres produits chimiques éventuellement utilisés, les exigences physiques (protection contre la coupe/perçage, compétence, protection thermique), et les instructions/spécifications du fournisseur de gants.

Protection des yeux : Lunettes de protection (CAN/CSA – Z 94,3)

## 9.0 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence :	liquide
Couleur :	jaune pâle
Odeur :	caractéristique
pH :	n'est pas applicable
Point d'ébullition/plage d'ébullition :	ca. 170 - 370 °C
Point/intervalle de fusion :	pas de données
point de rupture :	ca. > 55 °C
Propriétés explosives :	pas de données disponibles
Propriétés oxydantes :	pas de données disponibles
Taux d'évaporation :	pas de données disponibles
Pression de vapeur :	~ < 1 kPa @ 20 °C
Densité de vapeur :	pas de données disponibles
Solubilité dans d'autres solvants :	légèrement soluble (<20 mg/l, 20 °C)
Viscosité :	2.0 – 4,5 mm/s <sup>2</sup> @ 40 °C
Densité :	820 - 845 kg/m <sup>3</sup> @ 15 °C
Coefficient de partage :	~ > 3 (n-octanol/eau)

### 9.2 Autres informations

Pas de données disponibles

## 10.0 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 RÉACTIVITÉ

Réactivité : Liquide inflammable

Voir également section 10.5

### 10.2 Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles : Incompatible avec les acides forts et les agents oxydants. Bases

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux : La combustion produit des fumées nocives et toxiques.  
Décomposition possible CO<sub>x</sub>, H<sub>2</sub>S, SO<sub>x</sub>

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales

##### Toxicité aiguë

Composante : Carburants, diesel (68334-30-5)

LD50/oral/rat : > 5000 mg/kg

Inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées et vomissements.

Contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Lentilles  
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

#### Toxicité chronique

Toxicité chronique : Preuve limitée d'un effet cancérigène.

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Composant : Carburants, diesel (68334-30-5)

LC50/96h/poisson : 54 mg/l (Jordanelia floridae)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

Bioaccumulation : Peut provoquer une bioaccumulation.

Coefficient de partage : ~ > 3 (n-octanol/eau)

### 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : légèrement soluble

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles

### 12.6 Autres effets indésirables

Pas de données disponibles

## 13.0 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/inutilisés Conformément aux réglementations locales et nationales. Ne brûlez pas et n'utilisez pas de produits : torche coupante allumée, le tambour vide. Ne pas percer ou incinérer.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro UN

Numéro UN : 1202

### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Nom d'expédition : HUILE À GAZ/CARBURANT DIESEL/HUILE DE CHAUFFAGE, LUMIÈRE

### 14.3 Classe (s) de danger pour le transport

#### 14.3.1 Transport terrestre

Class: 3 - Liquides inflammables  
Étiquettes de danger : 3 - Liquide inflammable  
ERG code : 128



#### 14.3.2 Transport maritime

Class: 3 - Liquides inflammables  
Étiquettes de danger : 3 - Liquides inflammables  
EmS : F-E, S-E

#### 14.3.3 Transport aérien

Class: 3 - Liquides inflammables  
Étiquettes de danger : 3 - Liquides inflammables  
Instruction d'emballage (avion Cargo) : 366

Sur la base du point d'éclair, ce produit n'est pas réglementé dans de petits conteneurs (450 L ou moins) lorsqu'il est expédié sur un véhicule routier, un véhicule ferroviaire ou un navire lors d'un voyage intérieur, car le point d'éclair est supérieur 37,8 C

### 14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

### 14.5 Dangers environnementaux

Polluant marin : P



Les autres informations (transport) : Aucune information supplémentaire disponible.

### 14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs

Pas de données disponibles

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC



Pas de données disponibles

## 15.0 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la FDS contient toutes les informations requises par le HPR.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance.

## 16.0 LES AUTRES INFORMATIONS

Révision : 1,0  
Date : Déc 2020  
Sections mises à jour : Nouvelle version, toutes les sections examinées pour le Canada

**EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ** Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues auprès de sources que nous croyons fiables. Cependant, les informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent être hors de notre connaissance. Pour cette raison et pour d'autres raisons, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages ou dépenses découlant de ou liés de quelque manière que ce soit à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été préparée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant dans un autre produit, ces informations FDS peuvent ne pas être applicables.